

# LES FLEURS DE LA CHARITÉ

---

---

SOMMAIRE: A propos de Maison de Famille. A. Nunesvais. — Inauguration de la chapelle du Patronage. — Lettre de Louis Veillot. — Vie de M. Le Prévost. — Compliments sincères. — Frère Nutricius. Ch. Buet. — Des Théâtres. Th. Lefebvre. — Frère Joseph. Ed. Ourliac.

---

---

## A PROPOS DE MAISON DE FAMILLE

Québec, 9 janvier 1899.

Révérend A. Nunesvais, Père

Directeur du Patronage, à Québec.

Bien cher Monsieur,

Il serait temps, à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, d'ouvrir votre Maison de Famille : si vous ne l'avez pas déjà fait, je tiens à vous en fournir l'occasion, avec les \$300 que j'inclus dans la présente.

Vous avez un local, dites-vous : alors tant mieux, je n'aurai pas de loyer à vous allouer. " Les Enfants Apprentis-Orphelins ne manquent pas " : je serais le dernier à en douter ; mais comme au début de toute " Famille " le nombre de personnages est en quelque sorte limité, je suppose que votre " Maison de Famille " s'ouvre avec un maximum de 10 membres ; c'est peu, n'est-ce pas ? Cependant c'est déjà assez gai pour chasser la monotonie du nouveau foyer.

Alors voici, si vous me le permettez, comment je dispose du montant ci-joint : — ne soyez pas surpris si je fais des limites, j'avoue que je suis un " limiteur prononcé ".

Me voilà chez vous. — Dix habillements modestes mais complets attendent les premiers Apprentis-Orphelins venus. Ces habits coûtant en moyenne \$10 chaque, forment \$100.

Je passe au dortoir où je mets 10 lits, garnis très modestement, mais convenables. A cette fin, je dépense \$12.50 par lit, soit \$125.

J'improvise une salle à dîner quelque part, et j'y dresse une table, que je recouvre de l'indispensable : chacun des dix a son couvert, sans envier celui de son voisin. Comme il est d'usage dans notre pays que l'on mange assis, les dix chaises ne seront pas oubliées. A cette fin, j'ai disposé \$30. Taxez-moi du qualificatif qu'il vous plaira, je ne me plains jamais.

La température est trop basse, il faut du feu. — Je télé-